

RÉUNION CTD CTL CTR RABA

COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION TECHNIQUE REGIONALE **Du 4 mars 2016**

Présents : Anne-Solange Dessertine ; Christian Clavel ; Cécile Christol ; Georges Tourneur ; Denis Martin ; Pierre Cabau ; David Cartailier ; Marc Parent ; Ghislaine Gheno , Gérard Lambert, Chantal Bertrand, Alain Bertrand, Sylvia Heliot, Cyrilan Boisfard, Lucie Bureau.

Excusés et représentés : Muriel Poil, Pascal Jouhet, Fabrice Sibella; Jean-Marie Vinatier, Jean-Michel Tuduri , Alex Vautey, Sophie Lietti.

Absent : CTD Rhône.

Rédacteur : Ghislaine Gheno

Destinataires

- M. Le Président du Comité Interrégional R.A.B.A.
- Mmes, MM. Les membres du Comité Directeur Régional
- M. Le Président de la Commission Technique Régionale
- M les Présidents des Commission Technique Ligues
- M Les Président des Commission Technique Départemental
- Instructeurs Fédéraux Nationaux et Régionaux.

RÉUNION CTD CTL CTR RABA

Le quorum étant atteint, Anne-Solange Dessertine, Vice-Présidente de la Commission Technique Régional ouvre la réunion à 19h55.

Ghislaine Gheno est nommée secrétaire de la réunion.

Ouverture de la Réunion

Anne-Solange Dessertine remercie l'ensemble des représentants des CTD, CTL des commissions techniques et les personnes présentes à cette réunion.
Bienvenue à toutes et à tous pour votre présence.

Examen GP/N4

Nomination des présidents et délégués : Rappel procédure

Pour tout examen :

- l'organisateur doit envoyer à la CTR (ctr.raba.ffessm@orange.fr), 2 mois avant la date de l'examen théorique, la déclaration dûment complétée, avec la proposition de président de jury et de représentant CTR.
- A réception la CTR, vérifie la proposition, approuve ou non les choix faits.
- La CTR retourne la déclaration, avec si besoin la nomination d'un autre président de jury et /ou représentant CTR.
- 15 jours au minimum avant l'examen, l'organisateur ou le délégué CTR, fait un rappel par mail à la CTR, pour l'envoi des diplômes, en spécifiant le nombre de candidats.

Epreuves théoriques :

2016 est une année de transition en attente de la mise en place de la base de données de sujets GP/N4.

3 sujets complets, nouvelle mouture (prenant en compte la nouvelle répartition des épreuves théoriques) sont disponibles à ce jour. Afin d'étoffer la base de données :

- Chaque organisateur d'examen doit fournir en même temps que la déclaration, un sujet complet selon les cahiers des charges établi par le groupe de travail « théorie GP ». (A envoyer à : christian.clavel@gmail.com)
- La CTR renvoie au minimum 15 jours avant l'examen un sujet complet, qui est relu par le délégué ou l'organisateur pour une dernière vérification avant examen.

Cette année essai de regrouper les épreuves théoriques des différents examens, afin de pallier le petit nombre de sujets. Christian CLAVEL s'occupe du recensement des dates potentielles.

Bordereaux (Georges TOURNEUR)

La saisie des bordereaux d'examen pour la délivrance des cartes de niveau sur la base nationale est impossible en cas d'erreur de transcription (dans un nom, une adresse, numéro de licence ...) ou en cas de diplôme non conforme (absence de carte Rifap, diplôme non enregistré type ANMP....).

Cela bloque automatiquement toute la saisie tant que ce n'est pas régularisé et nécessite des recherches quelques fois infructueuses.

RÉUNION CTD CTL CTR RABA

En amont de l'examen :

- Les organisateurs doivent bien demander aux candidats tous les documents nécessaires
- Le délégué doit absolument contrôler minutieusement la complétude des documents et la pertinence des infos saisies sur le bordereau :
 - Vérification du nom, prénom, adresse, date de naissance, n° de licence
 - Présence de la carte RIFAP (obligatoire)

Si accès à la base de données nationale, vérifier directement si diplômes enregistrés.

Après l'examen :

- Le fichier doit être renvoyé sous format excel pour la saisie et en PDF signé pour vérification et archivage.
- Ne renseigner que les candidats reçus.

Attention cela concerne aussi les autres bordereaux d'examen : TIV, initiateurs....

Point sur la base de données théorie GP :

David Cartailleur travaille dessus : groupes de questions en fonction des thèmes de la théorie. Proposition d'insérer les questions d'examen une fois qu'elles ont été utilisées et vérifiées. Accès tout public pour révision, Accès réservé pour choix de sujets d'examens ? Sera à rediscuter pour préciser modalités de mise en ligne et d'utilisation.

MF1

Stages initiaux : présence IFR

Obligation d'avoir un IFR présent sur toute la durée du stage. Souvent il est difficile d'avoir le même tout la durée, du fait des activités professionnelles de chacun.
Il peut y avoir un « aménagement », (1 IFR par week end, 2 pour un stage de 6 jours consécutifs....) si besoin.
Par contre bien le spécifier lors de la déclaration et nommer les 2 IFR présents sur celle ci.
Proposition d'intégrer les stages initiaux dans la fiche de vœux des IFR, comme une obligation prise en compte dans cursus.

Stages initiaux : recensement des stagiaires MF1

Afin de recenser les stagiaires MF1, et de pouvoir leur proposer des formations adaptées, anticiper les besoins en examen, Gérard Lambert s'occupe de comptabiliser tous les candidats effectuant des stages initiaux sur RABA.
Après chaque stage, bien lui renvoyer le listing des candidats avec nom, prénom, club, date de stage, et adresse mail. (gerard.lambert.diving@gmail.com)

Stages finaux

Les stages mer de Fréjus en mai et Niolon en juin sont complets.
Les stages de Thonon Fréjus en septembre se remplissent petit à petit. Rappel de ne pas attendre le dernier moment pour s'inscrire afin de faciliter l'organisation.

Pour le choix des jurys, prioriser :

- 1 - les instructeurs stagiaires
- 2 - les IFR qui font stage et examen complet
- 3 - Selon l'ordre de choix sur la fiche de vœux (1 puis 2 puis ...)

Il faudrait aussi Intégrer des MF2. Sera à discuter pour savoir comment.

Le stage ne doit pas reposer sur les épaules d'un seul IFR. C'est un travail d'équipe, il faut répartir l'organisation avec les autres IFR, Stagiaires IFR et Stagiaires MF2, donner un rôle à chacun.

RÉUNION CTD CTL CTR RABA

MF2

Stages :

- Initial en janvier/ février (2 x 3 j) : 22 participants. Envoi avec inscription fiche de suivi afin d'assurer un suivi de formation.
- Pédagogique : stage intermédiaire de travail des épreuves de pédagogie. Aura lieu à Annecy en avril 2016. 22 personnes inscrites
- Pratique et pédagogique : stage intermédiaire de travail des épreuves pratiques et pédagogiques qui aura lieu en juin (3, 4 et 5 juin) à Niolon. Il reste quelques places.

La problématique de formation des MF2 par IR est soulevée : Ils se posent la question sur la pertinence des attentes de l'examen - A l'avenir, revoir le mélange IR et IN sur les stages proposés.

TSI

Rappel : les stagiaires doivent effectuer une formation pour acquérir les UC1 et UC2 puis doivent faire une intervention sur un stage initial initiateur. La participation à un stage initial MF2 validant les premières UC, et les stages initiateurs étant programmés plutôt sur l'automne, être vigilant au délai maximum de 9 mois pour l'acquisition des 2 parties.

Le Bordereau à envoyer à la CTR est disponible sur le site de la CTR RABA.

Pour des TSI non déclarés sur le site :

- Si oubli de déclaration suite à un stage, refaire un bordereau (disponible sur site CTR) avec date du stage fait
- Si ancien TSI, (avant établissement des cartes). Le candidat doit envoyer une demande à la FFESSM à Marseille, avec une copie de son « diplôme » (feuillelet délivré par l'organisateur) et d'un chèque de 12 euro pour la carte.

Allègements et exemptions

Depuis le début de l'année des allègements et exemptions de formation sont possibles pour les formations de cadres. Se référer au manuel de formation technique.

Quelques précisions :

- Initiateurs : ils ont la possibilité d'être exemptés de l'épreuve du mannequin si GP < 3 ans et note obtenue sur cette épreuve > 10. Ils doivent faire la demande de leur note à la CTR qui a délivré le GP, à l'aide du formulaire spécial (page 23 du MFT initiateur) en téléchargement sur le site de la CTR. Celle ci renvoie le doc renseigné, qu'ils devront présenter à l'examen.
- MF1 : lors des exemptions de stage initial, le candidat envoie sa demande à la CTR accompagnée des documents justificatif (cf. tableau allègements -MFT MF1) qui en retour fournit le livret pédagogique. Pour le moment ceux-ci n'étant pas disponibles, nouvelle version, elle renvoie une attestation à agraffer dans le livret.

TIV

Le nouveau cahier des charges établi suite aux dernières modifications législatives est disponible sur le site national de la FFESSM et sera bientôt en lien sur celui de la CTR.

Handisub

Lors de la transmission des bordereaux à la CTR, bien penser à vérifier la carte RIFAP. Le Nitrox devient accessible aux plongeurs en situation de handicap dès le PESH 12.

Infos CTN

RSE

La tendance est au maintien de l'épreuve mais sous forme moins anxiogène et plus sécurisée - Départ fond équilibré, gestion personnel du gilet en cours de remontée et sur une remontée évitant la zone plus sensible entre 0 et 10m. (remontée 35-15m pour MF2 et 25-10 m pour GP). La CTN travaille sur la mise en œuvre.

Si approuvé en CDN, sera mis en place au 1er janvier 2017

GP/N4

Remise en place de l'épreuve de descente dans le bleu et VDM stabilisé à 40m. Serait fait en même temps que l'IPD de 40m, mais note différente.

Si approuvé au CDN de juin, sera mis en place dès le 1er juillet 2016

Capelé

Réintégration de l'épreuve, mêmes distances que précédemment, mais sans barème de temps. Il s'agit plutôt de réintroduire l'esprit de groupe de cette épreuve. Un temps maximum sera tout de même défini.

Si approuvé au CDN de juin, sera mis en place dès le 1er juillet 2016

Questions

Base de sujets GP : Groupe de travail avec David.

Si des questions sont prêtes avec le corrigé, les envoyer à Sotiris (S.Vlachos@cern.ch) en format Doc ou PDF, afin de les intégrer à la base.

Calendrier 2016 / 2017

Cf site CTR, sera mis en ligne en accès non protégé.

2016

Prochaine réunion CTR : samedi 19 novembre 2016 à Lyon

2017

- Réunion CTR : vendredi 3 mars 2017 dès 19h30 à Lyon

- Réunion collège le samedi 4 mars 2017 à Lyon

- Stages finaux MF1 : Fréjus - 22 au 29 avril

Niolon - 17 au 24 juin

Annecy - 2 au 9 septembre

Fréjus - 23 au 30 septembre

Les structures plongées et hébergements sont déjà réservés

- Stages MF2 : initial- 21, 22, 23 et 28, 29, 30 janvier 2017

- Stages intermédiaires : Pratique : 3, 4 et 5 juin à Niolon

Pédagogiques : 1er avril et 1er juillet. Dates à confirmer. Lieu en cours de recherche

Pour info AG AURA, (élective), aura lieu le 11 mars 2017.

Clôture de la réunion à 21h50.